

Les organismes de formation

Les Francas

sont un mouvement d'éducation populaire, fort de 80 ans d'expérience, qui œuvrent pour que les enfants et adolescents puissent se construire en tant que citoyens dans une société démocratique, fraternelle, inclusive, éducatrice et émancipatrice.



L'EPLEFPA Lons-le-Saunier Mancy

assure une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue dans les domaines du Service à la Personne et de l'Équitation.

participe à l'animation et au développement des territoires ainsi qu'à des actions de coopération internationale (échange, accueil des apprenants et enseignants).



Les CEMEA

Les Ceméa (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) sont un mouvement de personnes engagées dans des pratiques autour des valeurs et des principes de l'éducation nouvelle et des méthodes d'éducation active, pour transformer les milieux et les institutions par la mise en action des individus.



Contacts à votre écoute



Service inscription :

formation@francas-bfc.fr
03 80 30 17 18

Coordinatrice de formation :

Sophie Carron : 03 80 30 17 18
sophie.carron@francas-bfc.fr

Référente Handicap :

Virginie Grillot : 03 80 30 17 18
virginie.grillot@francas-bfc.fr

Les Francas en BFC sont certifiés Qualiopi



Francas de
Bourgogne Franche Comté

Le CPJEPS

Formation de niveau 3 (CAP/BEP)
Certificateur : Ministère des Sports et des Jeux
Olympiques et Paralympiques
N° RNCP : 39927
Date de fin d'enregistrement au RNCP : 29/11/2029



COFINANÇÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

CPJEPS

Mention animateur d'activité et de vie quotidienne (AAVQ)



La formation professionnelle
Pour un métier qui a du sens

de Bourgogne-Franche-Comté

les francas

L'éducation en mouvement !

Vous êtes

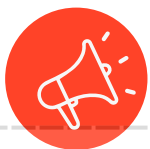
à la recherche d'un emploi, d'une formation ou vous êtes salarié(e) en poste et vous avez envie de :

- Faire vivre des animations adaptées aux enfants/jeunes
- Accueillir des publics en structures de loisirs
- Mettre en place différentes thématiques d'activités (culturelles, sportives ludiques, scientifiques, artistiques)

un employeur et souhaitez accueillir un stagiaire en formation ou investir dans les compétences de salariés(es) afin qu'ils (elles) puissent :

- Diversifier ses animations
- Développer des projets d'activités
- Mieux appréhender l'environnement professionnel et les besoins des publics

Pour quels métiers ?



- ✓ Animateur enfance- jeunesse,
- ✓ Animateur en accueil de loisirs,
- ✓ Animateur en accueil de loisirs périscolaires,
- ✓ Animateur en séjours de vacances,
- ✓ Animateur socioculturel.

Nous accompagnons les candidats à la recherche d'une structure d'alternance

Taux de réussite de la promotion 2024/2025 : **75%**

Inscrits : 10 | Réussite complète : 6 | Réussite partielle : 2
Abandons : 2 | Insertion : 37.5%

La formation



Ce diplôme est structuré en 3 blocs de compétences :

BLOC 1 :

Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

BLOC 2 :

Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et 'animation socioculturelle

BLOC 3 :

Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

Lieu de formation

Lons-le-Saunier(39) Calendrier de la formation
Du 14/09/2026 au 02/04/2027

Dates des tests de sélection

3 ou 4 septembre 2026

Informations collectives

12/05/26 - 05/06/26 - 01/07/26

Les conditions d'entrée

- ✓ Être âgé d'au moins 16 ans
- ✓ Être titulaire d'un diplôme ou brevet de secourisme (PSC ou équivalent ou SST en cours de validité)
- ✓ Satisfaire aux entretiens de sélections
- ✓ Avoir effectué sa journée d'appel ou le faire avant l'entrée en formation

Le coût

· Si vous êtes salarié.e, le parcours complet est de **6825 €** et les frais d'inscription de **50 €**

Faire financer sa formation

Salarié.e CDD/CDI

- ✓ Le plan de développement des compétences de l'entreprise
- ✓ Le compte personnel de formation
- ✓ Le compte personnel de transition professionnelle
- ✓ Reconversion ou promotion avec la période de reconversion

Fonctionnaire d'Etat

- ✓ Financement par la collectivité
- ✓ Congés de formation professionnelle
- ✓ Compte personnel de formation

Demandeurs d'emploi

La formation peut être financée par le Conseil Régional. Le projet de formation doit alors être validé par un conseiller (France Travail, Mission locale, Cap Emploi) et le candidat doit participer à une réunion d'information collective.

Ces éléments sont donnés à titre d'information. Ils ne sont pas forcément exhaustifs et ne sauraient se substituer à la réglementation applicable. Nous nous tenons à votre disposition pour vous présenter ces dispositifs afin de vous permettre de vous orienter vers celui qui conviendrait le mieux à votre situation personnelle ou à celle de votre employeur.